

Qu'est devenu le projet de patinoire régionale ?

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

J'ai été très surpris, le mot est faible, et je ne suis pas le seul dans la Sous-Région Jura-Lac, d'apprendre que la commune de Gland était en train de nouer un partenariat pour faire construire une patinoire, toute seule, sur son territoire. Si je résume un peu crûment la situation, la patinoire, qui devait être une démarche régionale, devient un équipement glandois financé par un privé. En plus, dans la commune dont le syndic est le président de la Région. Comprenez à la fois mon incompréhension, ma déception et ma frustration.

On n'avait là un projet régional emblématique, un projet à même de construire et d'affirmer la collaboration régionale – il n'y en a pas tellement, de ces projets, pour débattre et renforcer la région, mais aussi pour montrer aux autres régions du canton de quoi nous sommes capables. Un de ces projets auxquels l'exécutif devrait vouer toute son attention et profiter de développer le lien indispensable entre les communes. Visiblement, il n'a pas saisi l'occasion.

J'étais déjà intervenu il y a dix-huit mois pour m'étonner que Gland ait été choisie comme lieu d'implantation sans que le Conseil intercommunal n'en ait été informé ou n'en ait débattu. Le Président du Codir m'avait alors répondu – je cite le PV, « qu'une étude devait être effectuée au niveau régional, avant que le Codir se prononce sur la faisabilité d'une patinoire ainsi que sur l'aspect régional. Pour le moment, c'est un début de réflexion ». Depuis, plus d'info en provenance du Comité de direction

Compte tenu de ce qui précède, je me permets de poser les questions suivantes :

1. Le Comité de direction a-t-il décidé de renoncer à la construction d'une patinoire de caractère régional ? Et si oui, pourquoi ?
2. Pourquoi n'a-t-il pas informé et consulté le Conseil intercommunal sur ce sujet important ?
3. S'il n'a pas encore pris de décision formelle, entend-il le faire et sous quelle forme ?

Je remercie d'avance le Comité de direction de ses réponses.

Claude Farine, le 23.09.2020